

Rapport public Parcoursup session 2023

Université de Rouen Normandie - Campus Mont-Saint-Aignan - Licence - Portail Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université de Rouen Normandie - Campus Mont-Saint-Aignan - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives	Jury par défaut	Tous les candidats	594	3915	1518	1730	14	5

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux - Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les candidats et leurs familles.

La réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Il est attendu des candidats en licence Mention SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES (STAPS) :

* Disposer de compétences scientifiques

Les études en STAPS comportent en effet des enseignements scientifiques pluridisciplinaires (sciences de la vie, sciences humaines et sociales). Les étudiants doivent être en mesure d'assimiler ces contenus et de construire un raisonnement à partir de concepts scientifiques.

* Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite afin de pouvoir développer un raisonnement argumenté

Les études en STAPS demandent en effet fréquemment aux étudiants de rédiger des documents de synthèse ou des mémoires et d'en assurer la présentation orale. Par ailleurs, de nombreux étudiants s'orientent vers la présentation de concours, dans lesquelles les compétences rédactionnelles sont essentielles. Il s'agit donc de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser des informations.

* Disposer de compétences sportives

Les études en STAPS comportent une part importante de pratique sportive. Il semble donc nécessaire au préalable, en tant que pratiquant, de posséder une expérience régulière et diversifiée dans les activités physiques et sportives ainsi que d'un bon niveau de préparation physique.

* Manifester de l'intérêt pour l'exercice de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes

Le domaine professionnel auquel préparent les études en STAPS renvoie en effet majoritairement aux métiers de l'enseignement, de l'éducation, de l'entraînement, de l'accompagnement des personnes ou de la réhabilitation, dans lesquels l'intervenant est responsable de la sécurité du public qui lui est confié, et garant de l'éthique et des valeurs qu'il transmet. De ce fait, l'exercice préalable de fonctions d'animation, d'encadrement, de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes constitue un atout.

* Disposer des méthodes de travail et de l'autonomie nécessaires pour réussir des études universitaires en STAPS
Les licences en Sciences et techniques des activités physiques et sportives sont avant tout des études universitaires pluridisciplinaires. Les candidats doivent donc montrer qu'ils font preuve d'autonomie et qu'ils disposent des méthodes de travail adéquates. Ces capacités figurent statistiquement parmi les plus décisives dans la réussite de leurs études.

Ces attendus décrivent les compétences favorables à la réussite en Licence STAPS. Ils ne sont pas hiérarchisés, les compétences étant toutes considérées d'égale importance. Comme il y a plusieurs manières de réussir en STAPS, un attendu faiblement développé peut être compensé par d'autres.

Attendus nationaux - Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : entraînement sportif

Attendus nationaux - Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : activité physique adaptée et santé

Attendus nationaux - Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : management du sport

Attendus nationaux - Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : éducation et motricité

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La 1ère année de licence et le début de la 2ème année sont dédiés à l'étude des enseignements fondamentaux en Sciences de la vie (biologie, arthrologie, myologie, etc.) et en Sciences humaines et sociales (psychologie, sociologie, sciences de l'éducation, etc.).

La pratique sportive ne représente que 10% des enseignements.

L'étudiant choisit un sport de spécialité (voir liste sur le site de l'UFR STAPS de Rouen). L'étudiant aura des enseignements sportifs obligatoires dès le 1er semestre (préparation physique générale, natation...).

Au 2ème semestre de la 2ème année, l'étudiant devra choisir un parcours principal, appelé majeure, et un parcours secondaire, appelé mineure, parmi les quatre proposés :

- Activités Physiques Adaptées et Santé,
- Éducation et motricité,
- Entraînement sportif,
- Management du sport.

En 3ème année, l'étudiant choisit une mention parmi les deux étudiées en 2ème année.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

L'ensemble des UFR et départements STAPS utilise la même procédure proposée par la conférence des directeurs et doyens STAPS (C3D STAPS) pour l'accès à la Licence STAPS. Cette procédure nationale permet, d'une part, de simplifier le travail des commissions d'examen des vœux et d'autre part, elle garantit que tous les candidats et candidates à la Licence STAPS sont traités de manière équitable et identique sur l'ensemble des sites de formations. Ainsi, un.e candidat.e postulant en Licence STAPS dans des universités différentes obtiendra des scores analogues.

La procédure mise au point par la C3D repose sur les attendus nationaux aux formations STAPS.

Les notes de première et terminale renseignées dans les dossiers sont prises en compte.

Les candidats et candidates à la Licence STAPS répondent également à un questionnaire d'auto-évaluation concernant 1) leur niveau sportif, 2)

leurs qualifications en matière de d'engagement, d'animation ou de sécurité, et 3) leurs expériences et compétences civiques, citoyennes, de

défense, de protection civile et d'engagement associatif. Ces informations permettent de renseigner plus précisément les compétences sportives

et d'encadrement/engagement citoyen. Les réponses doivent être attestées par des pièces justificatives, déposées sur la plateforme.

Les données de la Fiche Avenir présentant notamment des évaluations plus globales des lycéenne et lycéens et de leurs projets de la part des

enseignant.e.s et des chef.fe.s d'établissements sont également prises en compte.

L'algorithme fourni par la C3D permet ainsi aux sites de formation STAPS d'attribuer une note sur 150 points à chaque candidature (30 points

pour chacun des 4 attendus, et 30 points pour la fiche Avenir), sans ex-aequo.

Dans ce processus, l'intervention humaine consiste en la vérification des pièces justificatives présentes dans les dossiers de chaque candidature, ce qui permet de corriger les éventuelles erreurs d'auto-évaluation. Ces pièces constituent des éléments clés pour juger de la cohérence, de la motivation et de l'engagement durable de l'étudiant ou étudiante dans son projet professionnel.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les

dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Il est indispensable pour les futurs candidats de prendre connaissance des attendus de la formation, de ses conditions d'admission, des

contenus et des modalités d'enseignements.

Il est tout aussi important de s'informer sur les pourcentages de réussite, les poursuites d'études, les débouchés et les taux d'insertion

professionnelle.

Participer aux Journées Portes Ouvertes et aux périodes d'immersion (Campus Ouvert) permettront aux candidats de confirmer leur choix de formation.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des voeux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Disposer de compétences scientifiques		Notes dans les matières scientifiques : mathématiques, sciences de la vie et de la terre, sciences pour l'ingénieur...	Très important
	Disposer de compétences argumentaires et littéraires		Notes dans les matières littéraires : français, philosophie, histoire géographie...	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Disposer des méthodes de travail et de l'autonomie nécessaires pour réussir des études universitaires en STAPS		Pour les bacheliers, prise en compte de la fiche avenir. Pour les candidats en réorientation, prise en compte du parcours d'études dans le supérieur, partie "Activités centre d'intérêts", etc	Très important
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Manifester de l'intérêt pour l'exercice de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes		Réponses au questionnaire STAPS	Très important
	Compétences sportives		Réponses au questionnaire STAPS	Très important

Signature :

Laurent YON,
Président de l'établissement Université de Rouen
Normandie - Campus Mont-Saint-Aignan